



Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Administration

collège
Yves Coppens

académie
Bennes
Éducation
nationale

Malestroit, le 30 juin 2020,

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le mardi 30 juin 2020,

en séance ordinaire extraordinaire

ORDRE DU JOUR

1 AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 08 juin 2020

2 AFFAIRES FINANCIERES

- Convention Les Incorruptibles
- Seuil de recouvrement

3 VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE

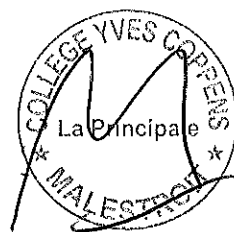
- Dotation Globale Horaire 2020/2021
- Autorisation de recrutement d'une service civique

La secrétaire de séance,

Mme A. HERVE

La Principale du collège

Mme A. BUTAULT



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 30 juin 2020

Présents :14

Étaient présents à l'ouverture de la séance (15 présents) : Mme BUTAULT, Principale ; Mme QUENTEL, Adjointe gestionnaire ; Mmes SEILER, HERVE et Mrs ROGER, BESCOND et LECHENET, représentants des personnels enseignants et d'éducation ; Mme NICOLAS et Mr CHAUVIN, représentants des personnels ATOS ; Mmes DENOUAL, ROUSSEL, BATTISTA, représentantes des parents d'élèves et Mrs LE GAL et CHEVALIER, représentants des élèves.

Le quorum étant atteint avec 13 membres présents, la présidente ouvre la séance à 17h10.

1 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- **Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 8 juin 2020**

Le Conseil d'Administration approuve par 13 voix le procès verbal du précédent Conseil d'Administration du 8 juin 2020. Aucune question au sujet de ce procès-verbal n'est formulée.

Départ de Mr LECHENET à 17h20

2 - AFFAIRES FINANCIERES

- **Convention les Incorruptibles**

Le collège participe à un concours de lecture, ouvert surtout aux 6èmes et 5èmes. Une adhésion de 30 euros est demandé. Cette dernière permet d'acheter les livres qui concourent à tarifs préférentiels.

Cette convention est approuvée à l'unanimité.

- **Seuil de recouvrement des créances par voie d'huissier**

Le Conseil d'Administration autorise que les créances inférieures à 40 euros soient acceptées en admission en non-valeur sans avis d'irrecouvrabilité de l'huissier.

- **Ventilation des crédits pédagogiques et des fonds sociaux**

Mme Quentel explique que, finalement, elle ne peut faire voter ces ventilations car le collège n'a pas reçu ses dotations pour l'année 2020/2021.

3 - VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE

Arrivée de Mme BATTISTA à 17h30, départ de Mr CHEVALIER à 17h45

- **Dotation Globale Horaire 2020/2021**

Mme La Principale présente la DGH pour l'année scolaire 2020/2021.

A la rentrée il y aura 326 élèves répartis sur 14 classes (4 classes de 6ème, 4 classes de 5ème, 3 classes de 4ème et 3 classes de 3ème).

Mme DENOUAL, présidente de l'Association des Parents d'Elèves, remercie Mme la Principale et Mme la Directrice Académique pour l'ouverture de la 4ème classe en 6ème.

Cette ventilation est validée à l'unanimité.

- **Autorisation de recruter un service civique**

Pour lutter contre le décrochage scolaire et travailler sur l'orientation et les séquences d'observations des 3èmes, Mme la Principale demande le recrutement d'un service civique pour l'année scolaire 2020/2021.

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 18h05.